



COMMUNE DÉLÉGÉE DE LA GRAVIERE

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE BURCY

COMMUNE DE MESNIL-CLINCHAMPS

COMMUNE DE SAINT-MANIEU-BOCAGE



EMENT DU CALVADOS  
IE DE VIRE NORMANDIE  
PLAN LOCAL D'URBANISME

- Informations**
- Projets routiers
  - Photogrammétrie de la rocade
  - Division de la RD 544 (communes déléguées de...
  - Division de la RD 544 (communes déléguées de...
  - Parcelles
  - Réseau viaire
  - Cours d'eau
- Éléments du cadastre**  
(Source: Cadastre PC1 Vecteur 2018)
- Limites des communes déléguées

- Prescriptions**
- Bâtiments situés en zone agricole ou naturelle
  - Éléments patrimoniaux à préserver (Art.L151-19 CU)
  - Zone de nuisance sonore (Art.L151-10 CU)
  - Chemin à conserver ou à créer (Art.L151-38 CU)
  - Linière de rez-de-chaussées commerciaux (Art.L151-16 CU)
  - Zones Humides (Source: DREAL Normandie, Janvier 2017)
  - Doutes prédispositions de zones humides au Pont de Vaudry levés
  - Zones inondables (Source: DREAL Normandie, Août 2018)
  - Espaces Boisés Classés (ERC) (Art.L113-1 CU)
  - Implacements Réservés (ER) (Art.L151-41 CU)
  - Marge de recul
  - Secteur à urbaniser ou à 40% de la surface
  - Secteur destinés de l'activité commerciale (Art.L151-7 CU)
  - Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol

- Zonage**
- Ua - Secteur à vocation principale d'habitat correspondant
  - Uv - Secteur à vocation principale d'habitat correspondant
  - Ub - Secteur à vocation principale d'habitat correspondant
  - Uv1 - Secteur à vocation principale d'habitat correspondant
  - Uv2 - Secteur à vocation principale d'habitat correspondant
  - Ue - Secteur accueillant des équipements d'intérêt collectif
  - Ux - Secteur à vocation principale d'activités économiques
  - Uva - Secteur à vocation principale d'activités économiques
  - Uvc - Secteur à vocation principale d'activités de commerce et de service
  - UAUB - Secteur à vocation principale d'habitat à court terme
  - 1AUBv - Sous-secteur à vocation principale d'habitat à court terme
  - 1AUBc - Sous-secteur à vocation principale d'habitat à court terme
  - 1AUBe - Secteur accueillant des équipements d'intérêt collectif à urbaniser à court terme
  - 1AUBx - Secteur à vocation principale d'activité économique
  - 1AUC - Sous-secteur à vocation principale d'activité
  - 2AUB - Secteur à vocation principale d'habitat à urbaniser à long terme
  - 2AUC - Secteur à vocation principale d'habitat à urbaniser à long terme
  - N - Zone naturelle et forestière
  - Na - Zone d'implantation de bâti isolé au sein de l'espace naturel
  - Nd - Secteur naturel dont la constructibilité est limitée à certains types de constructions
  - Nr - Secteur réservé à la réalisation d'un projet d'infrastructure routière
  - Nx - Secteur à vocation d'activité économique au sein de l'espace naturel
  - A - Zone agricole
  - Aa - Zone d'implantation de bâti isolé au sein de l'espace agricole
  - Ah - Secteur de bâti isolé au sein de l'espace agricole
  - Ar - Secteur réservé à la réalisation d'un projet d'infrastructure routière
  - Ax - Secteur à vocation d'activité économique au sein de l'espace agricole

Modification n°1  
du PLU

Vu pour être annexé  
à la délibération du  
Conseil  
Communautaire  
en date du  
15 octobre 2020

5.1.8.1 - Règlement  
graphique:  
Carte d'assemblage

Commune déléguée  
de Vire

planis

1 rue de l'Annam du Golf  
92137 Levallois-Perret  
01 47 27 05 05  
com@planis.fr

Dossier d'approbation